

disque par Paul Robeson), la manigance de l'affaire, le procès, le mouvement de résistance, l'exécution et les funérailles de Joe Hill à Chicago.

L'émission ne pouvait passer à meilleure heure (de huit heures à dix heures samedi soir). Il n'y a pas eu une seule interruption, pas même des interruptions ordinaires des postes de radio.

Diana Maddox, éminente actrice canadienne a rempli le rôle d'Elizabeth Gurley Flynn; un autre artiste de premier plan, Hugh McNamara, a joué le rôle de Joe Hill. Ils étaient appuyés par près de 100 acteurs et chanteurs, y compris plusieurs des meilleurs artistes canadiens; en somme, ce fut une émission excellente et émouvante. On n'avait rien censuré, supprimé ou changé par déférence pour l'État d'Utah, le département d'État des États-Unis ou par crainte de la réaction dans l'un ou l'autre pays.

Puis, après avoir parlé des artistes remarquables qu'on a réunis,—ils étaient plus de 100,—pour monter ce grand spectacle, l'article paru dans ce journal communiste termine sur les mots que voici:

Quelqu'un a peut-être enregistré cette émission, comme on l'a fait pour la pièce *The Investigator*. Ce serait un grand succès.

A propos de cette autre pièce communiste *The Investigator*, Radio-Canada en a fait un enregistrement, qui, après avoir été joué à travers le pays, a été mis à la disposition des communistes, lesquels l'ont montré à travers toute l'Europe. Tout cela, grâce au contribuable canadien. On a fait le jeu des communistes et de leur guerre idéologique. On a aidé les communistes à saturer les Canadiens de leur propagande. Le plus grave, c'est que les Canadiens ont fait les frais de l'affaire.

Le moment est venu pour le ministre d'aller au fond des choses. S'il ne sait pas de quoi il retourne, qu'il se renseigne et qu'il prenne les coupables à partie. J'ai dit que cela est très bien accueilli par les communistes du monde entier. La question est assez grave pour que le ministre cherche à déterminer qui a décidé que le temps et les services du réseau de Radio-Canada seraient utilisés pour présenter cette pièce à la population du Canada. Cet homme devrait être renvoyé immédiatement et on devrait prendre des mesures pour que la question ne se répète pas. Qu'a-t-il fait? Voilà la question.

J'ai noté avec intérêt, également, à propos de ce même incident survenu en octobre dernier, que la *Canadian Tribune*, organe officiel du parti communiste au Canada, après cette très coûteuse émission, déclarait le 10 octobre dans une manchette: "Trois hurras pour Radio-Canada". Après ces hommages, la *Tribune* ajoute qu'elle s'attend à des programmes analogues sur des thèmes canadiens et que ceux qui sont du même avis qu'elle devrait le faire savoir à Radio-Canada. Je suppose que si Radio-Canada a reçu quelques lettres demandant davantage de ce genre de foutaises, de cette habile propagande subversive contre les institutions établies, la

[M. Low.]

naïve Radio-Canada se dit: "Il y a une importante partie de la population du Canada qui veut ces émissions, nous allons leur en présenter".

On serait bien avisé d'examiner Radio-Canada pour y découvrir ceux qui trahissent la population. Vous ne le faites pas. Le premier ministre et les collègues du ministre, qui disent n'avoir aucune responsabilité à cet égard, devraient désigner quelqu'un qui assumerait cette responsabilité. Si nous devons continuer à exploiter une société de l'État et l'investir des pouvoirs les plus extraordinaires,—pouvoirs si absolus, si étendus que le président du bureau des gouverneurs et ses fonctionnaires croient à leur omnipotence parce qu'ils les ont ces pouvoirs et qu'ils les exercent, croyez-moi,—il me semble que quelqu'un ici à la Chambre devrait pouvoir dire: "Je me suis renseigné à ce propos au nom de la population; j'ai examiné la chose de près et j'ai découvert que ça coûte tant de dollars. A mon avis, c'était mal et on n'aurait pas dû le faire. Nous avons découvert les coupables qui s'étaient introduits dans le service, sans doute des communistes eux-mêmes, et avaient incité quelqu'un à laisser les services du réseau à leur disposition."

Voilà ce qui se passerait si nous avions un ministre chargé de Radio-Canada qui s'y intéressait. C'est pourquoi je lui ai posé ces questions, pour commencer. Est-il au fait de la guerre idéologique, qui se poursuit si activement aujourd'hui? C'est une question de survivance. Si nous ne comprenons pas ce qui se passe, nous ne survivrons pas. Croyez-moi, si le ministre permet à des choses comme celles-là de passer sur les ondes de Radio-Canada, la population peut fort bien le prendre lui-même à partie et l'accuser de nous trahir.

Il y a pas mal de gens dans notre pays qui disent: "Nous allons défendre notre liberté. Nous n'allons en arriver à aucun compromis, sous aucun prétexte, avec toute cette propagande rouge". Le ministre l'ignore peut-être, mais cette opinion existe; c'est un fait que j'expose ce soir.

Il me semble que nous avons droit à quelques réponses intelligentes du ministre, plutôt qu'à des mots d'esprit. Il faut qu'on réponde à ces choses et avant de terminer mon interrogatoire je veux savoir combien cette émission a coûté, qui l'a autorisée, et pourquoi, après que les journaux eurent fait à ce sujet une telle publicité l'automne dernier, le ministre n'est pas intervenu?

M. Blackmore: Il ne s'en est même pas douté.

M. Low: Voilà les choses qu'il faut que nous sachions. Il est onze heures. Je vais donner au ministre la chance de convoquer